

# Collectif des acteurs économiques de Bretagne

60 organisations représentant 150 000 entreprises et 900 000 actifs

## L'action du Collectif contre la Taxe Borloo (Ecotaxe)



- **Lundi 12 janvier 2009 :  
réunion du Collectif des acteurs économiques bretons**
- **Un Comité stratégique est constitué. Il est composé de :**
  - ✓ Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA), Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne (CRCI de Bretagne), Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM de Bretagne), Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne), Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne), Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRA de Bretagne), Grande distribution, UPIA-MEDEF 22, UE-MEDEF 35, UE-MEDEF 56, UE-MEDEF Bretagne, Produit en Bretagne, Union des groupements des producteurs de viande de Bretagne (UGPVB), Union des industries et métiers de la métallurgie de Bretagne (UIMM Bretagne).
    - Conseil communication : EURO RSCG 360°
- **Un Comité technique est constitué. Il est composé de :**
  - ✓ UE-MEDEF Bretagne, Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne (CRCI de Bretagne), Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne), Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne).

# Groupe technique et Comité stratégique

---

- Le Groupe technique est composé de collaborateurs du Ministère et de représentants du Collectif.
  - A travaillé de manière constructive afin de préparer une prise de décision politique conforme aux attentes des acteurs économiques bretons.
  
- A rendu compte après chaque réunion au Comité stratégique.

# Chronologie des réunions et actions

- Lundi 19 janvier (Comité stratégique)
- **Mercredi 4 février (Manifestation de La Gravelle)**
- *Communiqué de presse du 4 février*
- Mercredi 18 février (Groupe technique + Dir Cab Ministre, Dir Trans Infras Mer)
- Jeudi 19 février (Comité stratégique 📞)
- Mercredi 25 février (Groupe technique restreint)
- Lundi 2 mars (Groupe technique + Dir Cab Ministre)
- *Communiqué de presse du 3 mars*
- 3-4 mars déplacement Bruxelles (Groupe technique restreint)
- Jeudi 5 mars (Comité stratégique)
- **Vendredi 6 mars (Matignon)**
  - ✓ *Pour le Collectif : P.Caré, J.Kuhn, P.Gilberton, T.Merret, A.Le Berre, T. Troesch, H.Le Jeune, F.Duval*
- Lundi 9 mars (Comité stratégique 📞)
- *Communiqué de presse du 10 mars*

# Chronologie

- Mercredi 18 mars (Groupe technique + Dir Equ)
- Jeudi 19 mars (Groupe technique + MEEDDAT)
- Mardi 24 mars (Groupe technique restreint)
- **Lundi 30 mars (Comité stratégique 📞 )**
- Jeudi 2 avril (Groupe technique restreint)
- Vendredi 3 avril (Groupe technique + Dir Equ)
- Mardi 7 avril (Groupe technique + MEEDDAT)
- **Vendredi 10 avril (Comité stratégique 📞 )**
- Mardi 21 avril (Groupe technique + MEEDDAT)
- **Vendredi 24 avril (Comité stratégique)**
- **Lundi 11 mai (Comité stratégique 📞 )**
- **Jeudi 14 mai (Réunion conclusive entre le Collectif et le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo)**
  - ✓ *Pour le Collectif : P.Caré, J.Kuhn, T.Merret, R. Bilger, H.Le Jeune, F.Duval*
- **Lundi 18 mai (Le Comité stratégique approuve les termes de la réunion du 14 mai)**

# Réunion avec le Ministre d'Etat le 14 mai

---

- Délégation
  - P. Caré, J. Kuhn, T. Merret, F Duval, R. Bilger, H. Le Jeune.
  
- Le Ministre d'Etat indique que la Bretagne ne doit pas payer plus que sa quote-part (PIB) et justifie une minoration au titre
  - **1- de la périphéricité**
  - **2- d'une économie reposant essentiellement sur la pêche, l'agriculture, l'agroalimentaire**
  - **3- d'une forte proportion de transports infrarégionaux**

# Venue du Premier Ministre en Bretagne le 15 mai

---

- Confirme qu'il a échangé avec Jean-Louis Borloo suite à la réunion avec le Collectif.
- Indique que le Gouvernement est favorable à la solution envisagée.

# Acté avec le Gouvernement

---

- ❑ Une forte minoration de l'éco redevance applicable aux transports réalisés sur les routes bretonnes.
- ❑ Exonération de la collecte de lait.
- ❑ Une extension du recours au 44 T.
- ❑ L'impossibilité pour les Conseils généraux bretons de demander l'application de l'éco redevance aux transports réalisés sur leurs axes susceptibles de subir des reports de trafic.

# Réunion du Collectif le 20 mai

---

- Le Collectif réuni le 20 mai valide l'accord conclu avec le Gouvernement.**

# Le premier engagement du Gouvernement est tenu

---

- Le 11 juin, le Gouvernement dépose un amendement.
  - Les députés votent l'amendement gouvernemental : la minoration s'appliquera à l'échelle de toute la région.
  
- Le 2 juillet, le Sénat confirme le vote des députés.

# Le second engagement du Gouvernement

---

- Un projet de loi de finances initiale ou rectificative devra porter une disposition relative au taux de minoration appliqué à l'échelle régionale.
- Les députés et les sénateurs doivent voter ce texte (avant l'entrée en vigueur de la taxe prévue pour 2012).

# Collectif des acteurs économiques de Bretagne

**60 organisations  
représentatives d'entreprises**

*150 000 entreprises*

*900 000 actifs*

Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)
Association fabricants d'aliments du bétail (AFAB)
Association des entrepreneurs des territoires (ARETAR Bretagne)
CERAFEL (Comité des fruits et légumes)
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRA de Bretagne)
L'ensemble des Chambres d'agriculture en Bretagne
Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne (CRCI de Bretagne)
L'ensemble des Chambres de commerce et d'industrie en Bretagne (CCI en Bretagne)
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA)
L'ensemble des Chambres de métiers et de l'artisanat en Bretagne (CMA en Bretagne)
Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM de Bretagne)
Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)
Coop de France Ouest
Fédération de l'hospitalisation privée de Bretagne (FHP Bretagne)
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne)
Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne)
Fédération régionale du bâtiment (FRB Bretagne)
Fédération du bâtiment et des travaux publics des Côtes d'Armor (FBTP 22)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Finistère (FBTP 29)
Fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille-et-Vilaine (FBTP 35)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Morbihan (FBTP 56)
Groupement des industriels de la plasturgie de l'Ouest (Plasti-ouest)
Investir en Finistère
Jeunes agriculteurs Bretagne
Leclerc Bretagne (SCARMOR)
Produit en Bretagne
Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi de Bretagne (PRISME)
Système U Ouest
Transport et logistique de France - Bretagne (TLF Bretagne)
Union de groupement de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB)
Union des entreprises - Medef Bretagne (UE - Medef Bretagne)
Union des entreprises du Finistère - Medef Finistère (UE 29 - Medef 29)
Union patronale interprofessionnelle d'Armor - Medef Côtes d'Armor (UPIA - Medef 22)
Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine - Medef Ille-et-Vilaine (UE 35 - Medef 35)
Union des entreprises du Morbihan - Medef Morbihan (UDEM - Medef 56)
Union des industries chimiques Ouest-Atlantique (UIC Ouest-Atlantique)
Union des industries de carrières et matériaux de construction Bretagne (Unicem Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie de Bretagne (UIMM Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie du Finistère (UIMM 29)
Union des industries et métiers de la métallurgie des Côtes d'Armor (UIMM 22)
Union des industries et métiers de la métallurgie d'Ille-et-Vilaine et Morbihan (UIMM 35-56)
Union professionnelle artisanale de Bretagne (UPA)